



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

téléphone

Question écrite n° 41890

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur le plan national de résorption des zones blanches de la téléphonie mobile qui vise à réduire cette dimension territoriale de la fracture numérique. Celui-ci devrait être achevé pour fin 2013. Aussi, il lui demande si cet objectif pourra bien être réalisé dans les temps afin de favoriser l'universalité d'accès à la téléphonie mobile.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41890

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 novembre 2013](#), page 11546

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)